

La police féminine de DAESH, l'horreur musulmane en action

écrit par Antiislam | 8 mars 2017

Leïla Khaled ne se sentait pas bien, ce matin-là. C'était à la fin d'août, quand le soleil de l'été irakien frappe de toutes ses forces contre les murs et les fenêtres, comme les vents d'une puissante tempête.

Mossoul était toujours aux mains de l'État islamique.

La guerre était encore loin, au sud de la ville. Elle décide d'aller à la clinique du quartier de Tahrir, dans les faubourgs populaires de l'est de Mossoul.

Elle s'habille. Cela demande une préparation minutieuse.

Elle doit respecter à la lettre les codes vestimentaires particulièrement sévères édictés par Daech pour les femmes. Celles-ci ne peuvent laisser voir la moindre parcelle de peau.

Leïla passe une robe. Par-dessus, elle enfle un jilbab, une cape ample et large qui cache les formes du corps.

Pour son visage, elle ajuste un niqab, le voile intégral qui ne laisse voir que les yeux.

Pour dissimuler ceux-ci, Leïla met par-dessus le niqab un sitar, un tissu très fin qui permet de voir sans être vu.

Daech rappelait le bon usage de ses codes vestimentaires à grand renfort de publicité sur des affiches, dans les hôpitaux, dans les médias.

Malgré l'interdiction de se maquiller, Leïla n'a pu s'empêcher de passer ses cils au mascara. Puis, elle enfle ses chaussettes et ses gants.

Enfin, elle est prête.

Pour aller à la clinique, son mari, Walid, l'accompagne.

Sous l'État islamique, une femme ne saurait sortir sans son mahram, un époux ou un proche parent qui fait office de tuteur pour escorter les femmes pendant leurs

déplacements.

Walid marche devant, Leïla suit derrière. Soudain, elle trébuche. Elle se fait mal au pied droit. Elle appelle son mari: «Walid!»

Elle veut voir ce qui lui est arrivé. Elle soulève son sitar.

«Nous allons mordre ton épouse»

Walid entend sa femme trébucher, puis l'appeler. Il se retourne, veut l'aider, mais voit déjà deux membres de la Hisba, la police des mœurs de l'État islamique, se présenter: «Ne la touche pas», disent-ils.

Il refuse, hausse la voix: «Je veux l'aider!» À Leïla, les policiers de Daech disent: «Couvre ton visage.»

«Je veux voir ce qui m'est arrivé!», répond-elle, peut-être trop fort. Sous l'État islamique, on ne saurait entendre la voix d'une femme qui n'est pas la sienne.

Les agents appellent des femmes de la Hisba à l'aide de leurs talkies-walkies. «Nous allons mordre ton épouse», disent-ils à Walid. Trois agents arrivent, le bandeau noir de la Hisba sur le front.

Elles forcent Leïla à se lever. Walid se désole, offre de payer. Sa femme est emmenée dans un magasin de sucreries, à l'abri des regards, alors que lui reste dehors. Leïla est maintenue par deux femmes.

La troisième soulève son voile, et la mord au bras droit, à pleines dents. Leïla s'évanouit.

Les agents prennent la carte d'identité de Walid après avoir dressé un procès-verbal.

Trois jours plus tard, le mari la récupère au centre de la Hisba de Mossoul, installé dans une ancienne église de l'ouest de la ville. Il doit payer une amende de 50.000 dinars irakiens, 40 euros. «Ta femme a-t-elle été mordue?» demande le juge du commissariat. «Oui, vous pouvez le lire sur le procès-verbal!», répond Walid, indigné.

«Tant mieux, car sinon, nous aurions dû la faire mordre», tranche le juge. Leïla a été mordue si fort que, plus de cinq mois plus tard, elle en porte encore une trace

– un hématome, en forme de mâchoire.

On connaissait les exécutions monstrueuses de l'État islamique, largement relayées par la propagande de l'organisation. On connaissait les lapidations de couples adultères, les homosexuels précipités du haut des immeubles, les cadavres exposés sur les places, les têtes sur les piques.

Les châtiments de Daech pouvaient aussi prendre la forme d'une très simple trivialité: des morsures à l'encontre des femmes, faites par d'autres femmes.

Le cas de Leïla n'est pas unique.

Il y avait une gradation dans les morsures.

Celles faites pour punir les femmes qui laissaient voir, audace suprême, une parcelle de peau en public.

Dans ce cas, les morsures étaient appliquées avec une petite pince.

Pour les cas plus graves, comme celui de Leïla, les femmes étaient mordues à pleines dents. Enfin, dernier stade, des blessures faites à l'aide d'une mâchoire métallique.

«J'ai dû traiter trois cas de femmes qui ont eu des lambeaux de chair arrachés par cet instrument», raconte un médecin forcé de travailler pour Daech, qui souhaite garder l'anonymat. Farah a été mordue à l'aide de cette mâchoire métallique, dans le souk de Mouthanna, à Mossoul, à l'été 2015, parce qu'elle ne portait pas le sitar. Elle garde de la morsure une cicatrice au bras gauche.

«Elle saignait. Nous n'avons pas osé aller à l'hôpital pour ne pas avoir d'ennuis supplémentaires.

La blessure a mis quarante jours à bien se refermer», se souvient son mari, Aziz Abdallah Khalaf.

[...]

<http://premium.lefigaro.fr/international/2017/03/05/01003-2017-0305ARTFIG00152-la-police-feminine-de-daech.php>